



Fiche technique N° TB1111  
08-03-2024

Annule et remplace les éditions précédentes

Application après préparation sur supports conformes aux D.T.U. 59.1 et 42.1

Maçonneries après impression  
Anciennes peintures après impression  
Hydrodiluable - Acryliques - Glycérophthaliques  
Revêtements de peinture épais & semi-épais - Crépis après impression

## RAVALFLEX D3/I1

Revêtement de protection semi-épais souple pour façade

**EXTÉRIEUR**

**250 à 700 gr/m<sup>2</sup>  
selon la classe**

### Fonction :

Revêtement de protection semi-épais souple pour façades formulé à base de résine acrylique en phase aqueuse renforcée en polysiloxane. Sur un support en bon état, peut être utilisé en classe D2/E3V2W3A0.

### Classification :

NF T 36-005 : I 7b2 /10c  
NF T 34-722 : Classe D3/I1  
NF EN 1062-1 : G3E3S1V2W3A0C1  
G3E4S1V2W3A1C1  
G3E4S1V2W3A2C1  
NF EN 1504-2 : Système de protection de surface bénéficiant du marquage CE (Cf Annexe)

### Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales.

Anciennes ITE (Isolation thermique par l'extérieur), uniquement en D3 : solution K1 ou K2 (nous consulter).

### Propriétés :

- Masque efficacement le faïençage.
- Microporeuse : Laisse "respirer" le support en permettant à la vapeur d'eau de s'échapper.
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie.
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué.

### Caractéristiques :



= ± 250 gr/m<sup>2</sup> (classe D2) par couche.  
= ± 350 gr/m<sup>2</sup> (classe D3) par couche.  
= ± 400 gr/m<sup>2</sup> (classe I1/A2) par couche.



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition** : mat
- **Rendement** : variable suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application.  
± 250 gr/m<sup>2</sup> (classe D2) par couche.  
± 350 gr/m<sup>2</sup> (classe D3) par couche.  
± 400 gr/m<sup>2</sup> (classe I1/A2) par couche.
- **Matériel** : brosse, rouleau polyamide 12 ou 18 mm sur fonds déjà peints ou rouleau méché "spécial façade" pour les fonds bruts
- **Nettoyage du matériel** : Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration** : Système à teinter COLORIMIX® Teintes approchantes en tons pastels.
- **Conditionnement** : 20 kg

## Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,23 à 1,33
- **Extrait sec (pondéral)** : 60 à 64 %
- **Taux de brillance à 85°** : < 5
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).  
Ce produit contient max 40 g/l COV. (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants)

## MISE EN ŒUVRE

### Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
  - **Dans le cas d'une application directe sur revêtement de peinture épais, semi-épais et crépi**, s'assurer de la parfaite adhérence du revêtement en place. Dans le cas contraire, le décapage est obligatoire.
  - **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre THELOSTOP MOUSS. En cas de forte contamination par les micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer THELOSTOP MOUSS, puis laisser sécher sans rincer.
  - **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées** : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, laisser sécher, puis appliquer en impression notre RAVALPRIM.
  - **Sur fonds peints** : appliquer en impression notre RAVALPRIM.
  - **Sur fonds neufs ou anciens non peints** : appliquer en impression notre RAVALPRIM.
- Voir les fiches techniques des produits cités*

### Application :

- **Après les travaux de préparation du support, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 42.1. pour un système I1 et au D.T.U 59.1 pour un système D3.**
- **Classe D3** : appliquer 2 couches successives à raison de 350 g/m<sup>2</sup> par couche (voir processus d'application en annexe). Respecter un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches.
- **Classe I1** : appliquer en une couche directe à raison de 400 g/m<sup>2</sup> avec un rouleau polyamide 18 mm sur fonds déjà peints, ou avec un rouleau méché spécial façade sur fonds bruts.  
**(Voir différents processus d'application en annexe)**
- Pour fonds peints en mauvais état, (après préparation du support) merci de nous contacter.
- Sur support en bon état, **RAVALFLEX D3/I1** peut être utilisé en **Classe D2**. Appliquer 2 couches successives au "rouleau méché spécial façade" ou au rouleau de 12 mm à raison de 250 g/m<sup>2</sup> par couche.
- **Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidités prévisible sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type THELEXTER.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 80% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

### Hygiène et sécurité :

**Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr) ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

**THÉOLAUR Peintures**


**ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96**

**Mail : [contact@theodore-batiment.fr](mailto:contact@theodore-batiment.fr) [www.theodore-batiment.fr](http://www.theodore-batiment.fr)**

**SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015**

## Annexes

### Marquage CE de la déclaration de performance :

 15	Revêtement de protection de façades EN 1504-2 <sup>(4)</sup>
	<b>RAVALFLEX D3/I1</b> <sup>(1) (2)</sup>
<b>THEOLAUR PEINTURES</b> 59139 NOYELLES Les Seclin <a href="mailto:infoslegales@theolaur.com">infoslegales@theolaur.com</a>	
EVCP : Système 4	
<b>Perméabilité à la vapeur d'eau</b> : Classe I : Sd <5m <b>Absorption capillaire et perméabilité à l'eau</b> : W < 0,1 kg/m <sup>2</sup> .h <sup>0,5</sup> <b>Résistance à la fissuration</b> : A1/A2 <b>Réaction au feu</b> : NPD <sup>(3)</sup> <b>Substances dangereuses</b> : Conforme à 5.3	
<small>(1) Revêtement semi-Épais « RSE » classement français D3 ou revêtement d'imperméabilité I1.          (2) Selon la composition du système de revêtement en utilisant exclusivement les produits suivants : <b>RAVALFLEX D3/I1, sur impression RAVALPRIM.</b>          (3) Aucune performance déterminée          (4) Selon tableau ZA.1 e de la norme : Revêtement pour contrôle de l'humidité.</small>	

### Processus d'application

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE I1/A2
<b>SUR MAÇONNERIES ANCIENNES NON PEINTES</b> <b>et ANCIENNES PEINTURES :</b> <b>FILM LISSE ÉPAISSEUR &lt; 300 um</b>	<b>Merci de nous contacter</b>
<b>MAÇONNERIES NEUVES NON PEINTES, CRÉPIS DE CIMENT</b>	<b>2 couches :</b> 1 <sup>ère</sup> couche : Imprimer avec <b>RAVALPRIM</b> à 150 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche : <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 400 gr/m <sup>2</sup>
<b>ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES :</b> <b>ÉPAISSEUR &lt; 300 um</b>	<b>2 couches :</b> 1 <sup>ère</sup> couche : <b>RAVALFLEX D3/I1</b> en impression (diluée à 10 % d'eau) à 200 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche : <b>RAVALFLEX D3/I1</b> (non diluée) à 400 gr/m <sup>2</sup>
<b>ANCIENNES PEINTURES :</b> <b>FILM LISSE ÉPAISSEUR &gt; 300 um</b>	<b>Merci de nous contacter</b>
<b>ANCIENS REVÊTEMENTS SOUPLES :</b> <b>ÉPAISSEUR &gt; 300 um</b>	<b>2 couches :</b> 1 <sup>ère</sup> couche : <b>RAVALFLEX D3/I1</b> en impression (diluée à 10 % d'eau) à 200 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche : <b>RAVALFLEX D3/I1</b> (non diluée) à 400 gr/m <sup>2</sup>
<b>POUR TOUS LES CAS DE MAUVAISE ADHÉRENCE</b>	Si l'étude préalable décrite dans les D.T.U. 42.1 annexe B démontre une mauvaise tenue des anciens revêtements en place, le décapage est obligatoire avant toute application d'un système I1/A2.

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE D3	
<b>FONDS NEUFS OU ANCIENS NON PEINTS</b> <b>(2 POSSIBILITÉS*)</b>	1*	<b>RAVALFLEX D3/I1</b> en 2 couches directes à 350 gr/m <sup>2</sup>
	2*	Imprimer avec <b>RAVALPRIM</b> à 150 gr/m <sup>2</sup> 1 <sup>ère</sup> couche <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 250 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 300 gr/m <sup>2</sup>
<b>FONDS PEINTS EN BON ÉTAT</b> <b>(2 POSSIBILITÉS*)</b>	1*	<b>RAVALFLEX D3/I1</b> en 2 couches directes à 350 gr/m <sup>2</sup>
	2*	1 <sup>ère</sup> couche (diluée à 10 % d'eau) <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 300 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche (non diluée) <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 400 gr/m <sup>2</sup>
<b>REVÊTEMENTS DE PEINTURE ÉPAIS</b>	1 <sup>ère</sup> couche (diluée à 15 % d'eau) <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 300 gr/m <sup>2</sup> 2 <sup>ème</sup> couche (diluée à 5 % d'eau) <b>RAVALFLEX D3/I1</b> à 400 gr/m <sup>2</sup>	